



## La journaliste américaine Judith Miller, « femme de destruction massive »

Par [Alain Salles](#)

Mondialisation.ca, 26 octobre 2005

Le Monde 24 octobre 2005

Région : [États-Unis](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)



a journaliste du New York Times Judith Miller, qui a passé 85 jours en prison pour avoir refusé de dévoiler ses sources, a été désavouée publiquement par son journal. « Les problèmes la concernant à l'intérieur comme à l'extérieur de la rédaction vont rendre difficile son retour au journal, comme reporter », a estimé le médiateur du quotidien américain, Byron Calame, dans sa chronique du dimanche 23 octobre, titrée « La pagaille Miller ».

Dans un courrier électronique envoyé au personnel, le directeur de la rédaction Bill Keller soupçonne Judith Miller d'avoir « trompé » le chef du bureau de Washington et regrette de ne pas avoir répondu aux « sonnettes d'alarme » la concernant. Et la féroce éditorialiste Maureen Dowd a consacré, samedi 22 octobre, une chronique assassine à sa consœur, titrée « Femme de destruction massive ». A l'idée, caressée par Judith Miller, de revenir au journal pour suivre les sujets qu'elle a « toujours couverts : les menaces contre notre pays », Maureen Dowd réplique : « Si cela devait arriver, l'institution la plus en danger serait le journal que vous tenez entre vos mains. »

En juillet, le New York Times remerciait pourtant sa journaliste d'avoir accepté d'être envoyée en prison plutôt que de révéler à la justice ses sources. Comment celle qui fut à la pointe du combat pour la liberté de la presse ces derniers mois aux Etats-Unis s'est-elle retrouvée en position d'accusée ? Judith Miller avait été emprisonnée le 6 juillet dans le cadre d'une enquête sur des fuites qui ont permis de dévoiler l'identité d'un agent secret, Valerie Plame, femme de l'ambassadeur Joseph Wilson qui a, parmi les premiers, mis en doute l'existence d'armes de destruction massive en Irak. La loi américaine interdit de démasquer un agent secret.

Judith Miller a finalement reconnu que Lewis Libby, le chef de cabinet du vice-président des Etats-Unis, Dick Cheney, lui avait parlé à trois reprises de Valerie Plame. Libérée le 29 septembre, elle a témoigné devant le Sénat, mercredi 19 octobre, en faveur de la création d'une loi de protection des sources des journalistes : « Même des reporters imparfaits ne devraient pas aller en prison parce qu'ils protègent des sources imparfaites », a-t-elle dit. Elle est soupçonnée d'avoir essayé de se tresser une couronne de martyr pour effacer ses erreurs passées sur les supposées armes de destruction massive.

---

Articles Par : [Alain Salles](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)